

de l'Eglise. Ce sont eux qui, lorsque le Pape est mort, se réunissent en *conclave* (*con chiave*, assemblée fermée sous clef), pour lui donner un successeur. Les cardinaux peuvent être au nombre de 72; sans doute en mémoire du collège entier des premiers disciples du Christ, renfermant les 12 Apôtres. Cependant ce nombre de 72 n'est pas toujours complet; il paraît n'avoir jamais dépassé 70, et l'avoir même rarement atteint.

Les Cardinaux se divisent en trois ordres : Les Evêques, les Prêtres, les Diacres. Le cardinalat est une dignité mais non pas un Ordre, dans le sens liturgique et sacramental du mot.

*Patriarches.*—Après le Pape et les Cardinaux viennent les Patriarches. Il y a dix Patriarchats qui sont : 1o. Rome dont l'Evêque (le Pape) est patriarche de l'occident.— Constantinople, du rit Latin.— (celui du rit grec est schismatique)—Alexandrie, du rit Latin.— 4o. Antioche. Dans cette Eglise, quatre personnages sont revêtus du Patriarchat catholique. Un du rit Latin; un du rit Syriaque; un du rit Maronite; et un du rit grec-Melchite.— 5. Jérusalem du rit Latin.—6. Babylone, du rit Chaldéen.—7. La Cilicie, du rit Arménien.—8. Les Indes occidentales du rit Latin.—9. Lisbonne, du rit Latin.—et 10. Venise, du rit Latin. Le Patriarchat, non plus que le Cardinalat, n'est point un Ordre dans le sens expliqué plus haut.

*Archevêques et Evêques.*—L'Episcopat est l'ordre le plus élevé dans l'Eglise. Il renferme la plénitude du caractère Sacerdotal, avec le pouvoir de conférer les Saints Ordres, et par là de perpétuer la hiérarchie sacrée laquelle ne doit jamais s'éteindre dans l'Eglise.

C'est aussi l'Episcopat qui a le dépôt ordinaire de la Juridiction et la charge immédiate de régir, sous l'autorité du premier pasteur, le troupeau de Jésus-Christ, tant par lui-même directement, que par les ministres du second ordre qui sont les prêtres. En effet quoique le prêtre possède, en vertu de son ordination, le pouvoir radical d'exercer les fonctions sacrées, la Juridiction ou permission de l'Evêque, lui est cependant nécessaire pour